



Apprentissage : l'arlésienne française ?

Petit-déjeuner de l'OESTV - le 16 décembre 2016



L'apprentissage est souvent plébiscité :

- pour ses vertus en matière d'insertion des jeunes, de satisfaction des besoins des entreprises, de transmission des métiers & savoir-faire
- comme étant un levier majeur pour améliorer l'emploi des jeunes, et notamment pour les niveaux de diplômes les moins élevés

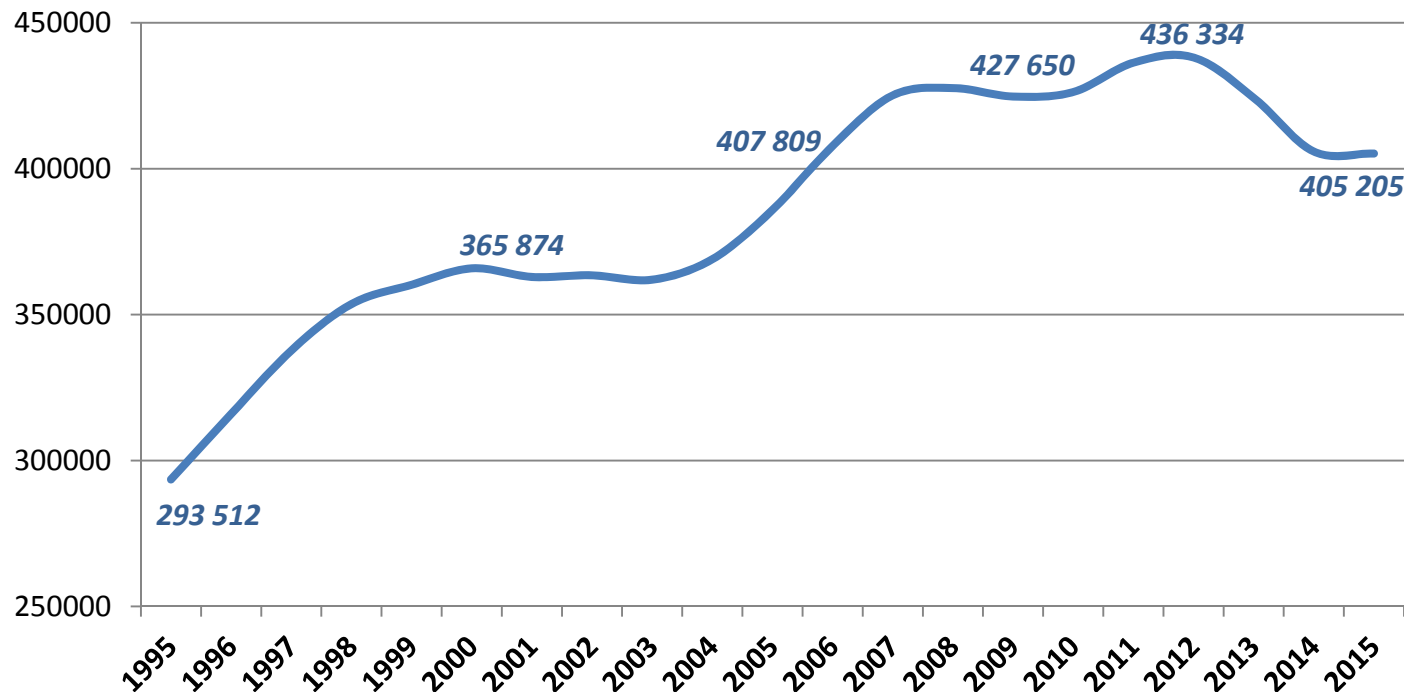
L'apprentissage c'est aussi :

- depuis 30 ans, une mobilisation répétée et prioritaire des pouvoirs publics (multiplication des plans, rapports, lois sur le sujet)
- des moyens financiers qui y sont consacrés en vive progression notamment sur la dernière décennie (+56% entre 2002 et 2013)

... et pourtant, depuis une 10^{aine} d'années, l'apprentissage marque le pas en France, sauf dans l'enseignement supérieur ... il se replie même dernièrement.

L'apprentissage en France stagne depuis une dizaine d'années alors que les moyens qui lui sont consacrés augmentent vivement

Nombre total d'apprentis (source : DEPP)



Dépense globale (État, régions, entreprises,...) consacrée aux apprentis hors rémunérations (source : DARES)

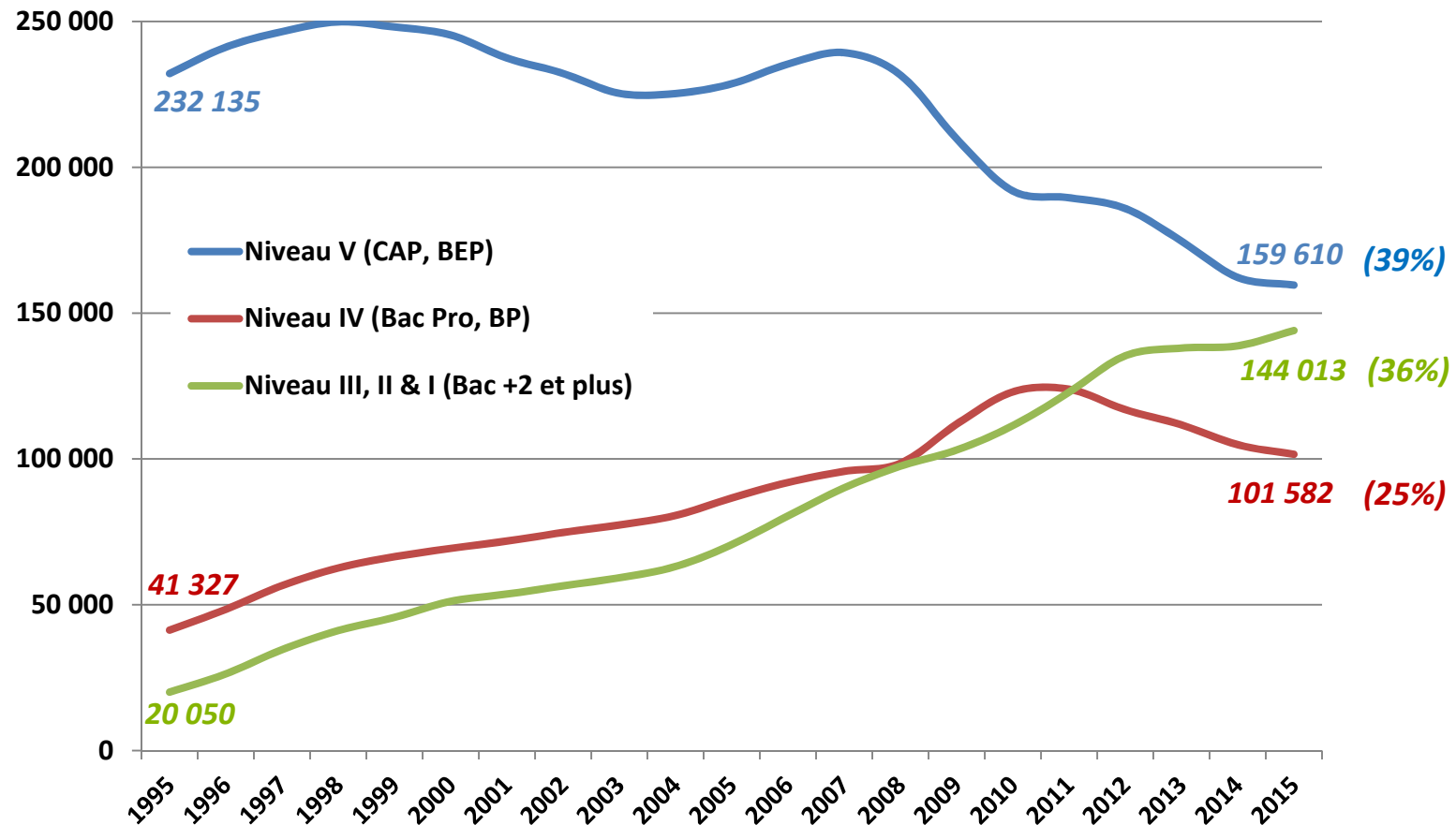
2002 => 3,55 Mds €

2008 => 4,77 Mds€

2013 => 5,55 Mds€

Sur les 5 dernières années, seuls les apprentis de l'enseignement supérieur sont en progression

Nombre d'apprentis par niveau (source : DEPP)



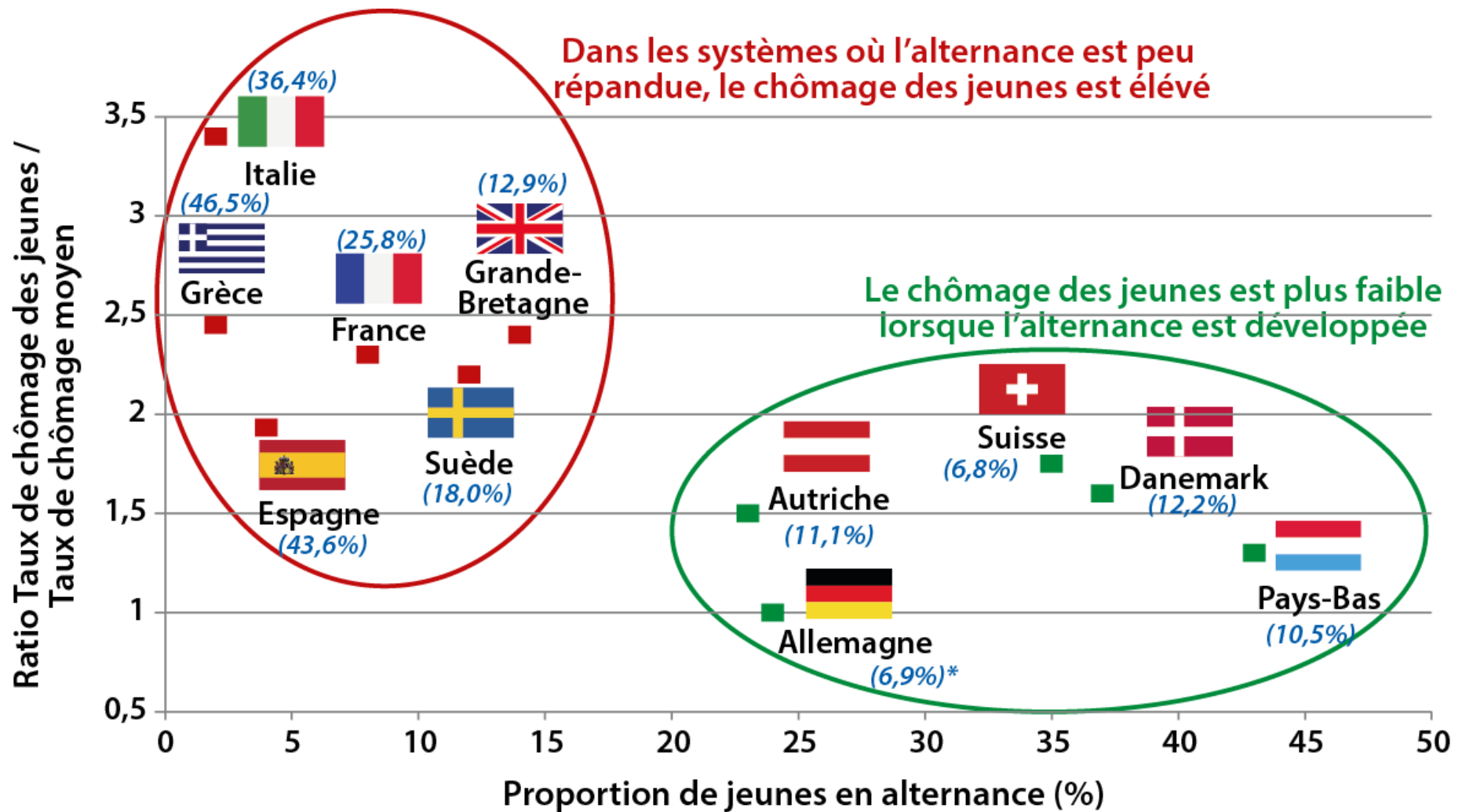
Quelques éléments de
comparaison sur l'apprentissage
en France et en Allemagne

Voir notamment l'étude de Bertrand MARTINOT - Institut Montaigne - Mai 2015

L'Allemagne surclasse la France en matière d'insertion des jeunes sur le marché du travail

	FRANCE	ALLEMAGNE
Taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) Octobre 2016	25,8%	6,9%
Ratio Taux de chômage des jeunes / Taux de chômage moyen	2,7	1,7
Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) - 2013	28,4%	46,9%

Le lien inverse entre formation qualifiante des jeunes en entreprise et de taux de chômage est assez robuste



Source : Eurostat, via B.Martinot Institut Montaigne

* (6,9%) = taux de chômage des jeunes (automne 2016)

La voie professionnelle via l'apprentissage est 3 fois plus développée en Allemagne (... bien que le poids de l'enseignement professionnel soit comparable dans les deux pays)

	FRANCE	ALLEMAGNE
Nombre d'apprentis en 2013*	438 000	1 431 000
Nombre d'apprentis en % du nombre de jeunes de 16 à 24 ans	5,2%	16%
% des apprentis dans l'ensemble des effectifs en 2d cycle professionnel en 2012	27,2%	87,5%

* On pourrait ajouter environ 100 000 jeunes en contrat de professionnalisation pour la France et environ 60 000 étudiants en formation duale en Allemagne ... pour un résultat quasi identique

Pour info en 2011 : 9,1 millions de jeunes de 15 à 24 ans en Allemagne contre 7,7 en France.
Population déclinante en Allemagne (projections à 2020 : 7,8 millions dans les 2 pays).

Des profils d'apprentis bien distincts : des qualifications intermédiaires en Allemagne alors qu'elles se situent aux 2 extrémités du spectre des qualifications en France

Répartition des entrées en apprentissage par niveau de qualification préparée* en 2014

	3c	3b	4b	5b	6 et +
ALLEMAGNE	-	76%	24%	-	-
FRANCE	42%	27%		17%	14%

* **Nomenclature CITE** (Classement International Type de l'Éducation - UNESCO)

- 3 = lycée (3c = CAP et 3b = bac pro)
- 4 = post secondaire non supérieur
- 5 = supérieur en cycle court
- 6 et + = 6 licence, 7 Master, 8 Doctorat

La durée des contrats d'apprentissage est beaucoup plus longue en Allemagne

	1 an	1-2 ans	2 ans	3 ans et +	Moyenne
ALLEMAGNE	<i>ns</i>	<i>ns</i>	9,2%	90,8%	3 ans
FRANCE	24,4%	15,8%	50,4%	9,4%*	1,7 an

* 2 ans ou plus pour la France

Allemagne : la durée de droit commun est de 3 ans. Solution qui semble satisfaire les entreprises qui peuvent de cette manière rentabiliser leur investissement dans ces jeunes, tandis que ces derniers sortent avec une forte expérience du monde de l'entreprise.

L'apprentissage est concentré dans les très petites entreprises en France et par contre beaucoup mieux réparti en Allemagne

Proportion d'apprentis dans les effectifs de l'entreprise
(par tranche d'effectifs en 2012)

	1-9 sal.	10-50	50-250	250-500	500 +	Moyenne
ALLEMAGNE	6,3%	6,3%	5,5%	5,3%	4,7%	5,6%
FRANCE	7,4%	1,55%	0,85%	0,95%	-	2,5%

Allemagne : les entreprises font un « effort » comparable en termes d'accueil des apprentis à tous les niveaux d'effectifs.

France : concentration dans les TPE, principalement les entreprises de l'artisanat. Inversement, les PME et grandes entreprises sont beaucoup moins impliquées en moyenne.

En Allemagne, l'apprentissage est davantage développé dans les métiers de services qu'en France

Répartition par types de métiers (en 2012)

	Métiers de la production	Métiers de services
ALLEMAGNE	40,6%	59,4%
FRANCE	57,4%	42,6%

Allemagne : même si outil industriel plus développé, les entreprises prennent davantage d'apprentis dans les métiers de services qu'en France. Fort développement de l'apprentissage dans les métiers du commerce et des services aux entreprises.

France : surreprésentation de l'apprentissage dans l'artisanat, d'où la plus forte proportion dans les métiers dits de « la production ».

	Proportion des femmes dans les entrants (2012)
ALLEMAGNE	39%
FRANCE	33%

L'apprentissage est beaucoup plus utilisé comme une pré-embauche en Allemagne qu'en France

Proportion d'apprentis embauchés par l'entreprise d'accueil à l'issue de leur formation (par tranche d'effectifs en 2012)

	Entreprises < 5 salariés	Entreprises < 10 salariés	Entreprises > 50 salariés	Moyenne
ALLEMAGNE	-	50%	75%	66%
FRANCE	27%	-	37%	33%

Sources : BiBB 2014 et INSEE 2014 (uniquement jeunes préparant un CAP).

Synthèse de ces quelques chiffres ...

2 représentations sociales opposées de l'apprentissage

- **une voie « normale » d'accès à l'emploi aux premiers niveaux de qualification en Allemagne :**
 - une voie incontournable pour l'accès à la plupart des métiers (331) d'employés et d'ouvriers qualifiés. Voie sélective, exigeante pour l'apprenti (âge d'entrée, diplôme) et les entreprises (durée des contrats).
 - une orientation beaucoup plus « métier » des enseignements.

- **globalement encore perçu comme un outil de remédiation à l'échec scolaire en France (pour les 1^{ers} niveaux de qualification):**
 - toujours davantage considéré comme un outil de la politique de l'emploi susceptible d'insérer les jeunes en échec/difficulté scolaire que comme la voie normale d'un enseignement professionnel secondaire sélectif et de qualité.
 - développement dans le supérieur = voie noble ... mais concerne le plus souvent des bacheliers généraux et de l'enseignement prof ... et ne permet que rarement la promotion des apprentis du secondaire.

**Pourquoi le modèle allemand
est plus efficace ?**

Pourquoi le modèle allemand est plus efficace ?

- À l'origine des divergences : un système scolaire d'enseignement général en partie fléché vers la voie professionnelle des l'âge de 12 ans en Allemagne
 - **France** = collège unique depuis les années 70
 - **Allemagne** = Hauptschule (22% des élèves), Realschule (42%) et Gymnasium (36%)

Pourquoi le modèle allemand est plus efficace ?

- Une organisation plus claire et mieux structurée en Allemagne
 - Cadre juridique (plutôt conventionnel) stable et qui laisse une grande latitude aux Länder et partenaires pour l'adaptation de la réglementation aux réalités professionnelles et régionales.
 - Pacte national «pour l'apprentissage et le développement de la main d'œuvre qualifiée » (mécanismes de coopération entre Bund, Länder et consulaires).
 - Bund / Landër / Consulaires (au global beaucoup plus décentralisé).
 - Rôle important des partenaires sociaux dans la régulation du système (Consulaires ont les pouvoirs dévolus en France aux services académiques / Comités pour la formation professionnelle au sein des chambres / Élaboration très partenariale entre professionnels et BiBB des référentiels de formation, ...).
 - Un pilotage centralisé par 1 seul organisme -le BiBB (Institut fédéral de la formation professionnelle) - sorte de tête de pont de la politique de l'apprentissage en Allemagne. Un suivi statistique très performant.
 - Un service public de l'emploi beaucoup plus impliqué ...

Pourquoi le modèle allemand est plus efficace ?

- Une organisation plus complexe **en France**

- Une séparation institutionnelle assez étanche entre apprentissage et enseignement professionnel scolaire. Dualité des ministères compétents.
- Droit de l'apprentissage éclaté entre Code du travail et Code de l'éducation
- Les 2 ministères nationaux agissent également au niveau déconcentré (Directe sous l'autorité des préfets de Région, SAIA sous l'autorité du Recteur).
- Régions : compétence générale sur l'apprentissage (conventionnement avec CFA et intervention financière, chef de file élaboration du contrat de plan régional des formations et orientations prof. , ...)
- Consulaires : enregistrement des contrats, collecte de la taxe, financement
- Branches professionnelles : pas suffisamment associées à ces questions
- Un cadre législatif singulièrement instable : à lui seul le financement de l'apprentissage a fait l'objet de modifications plus ou moins importantes en 2005, 2009, 2011, 2013, 2014 ... sans compter les lois de finances ...

Pourquoi le modèle allemand est plus efficace ?

- Le financement de l'apprentissage en 2 mots ...

- **France :**

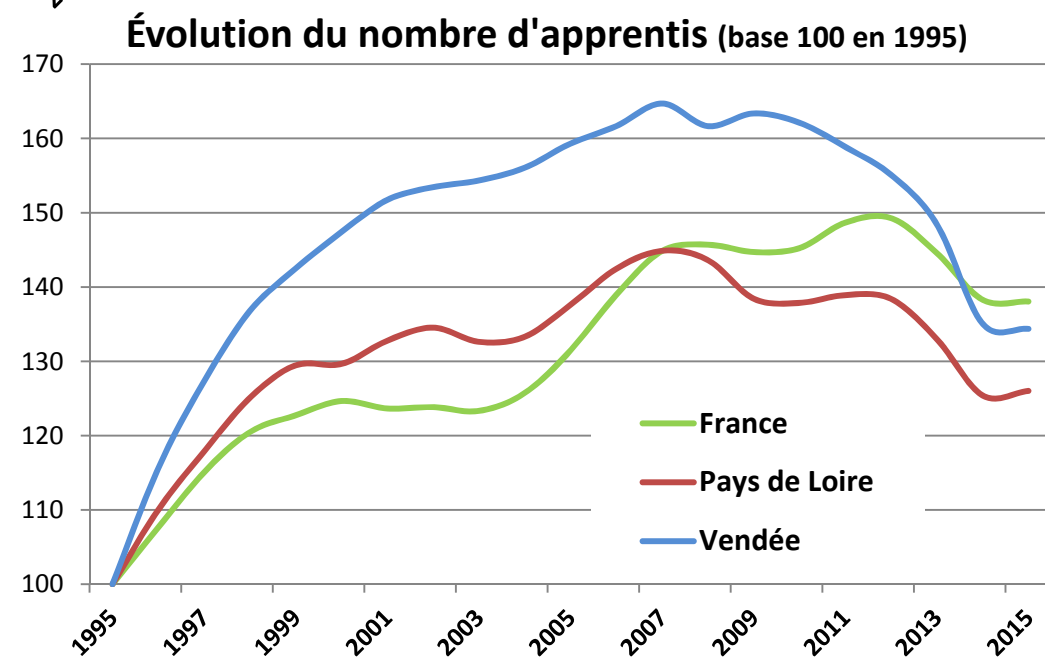
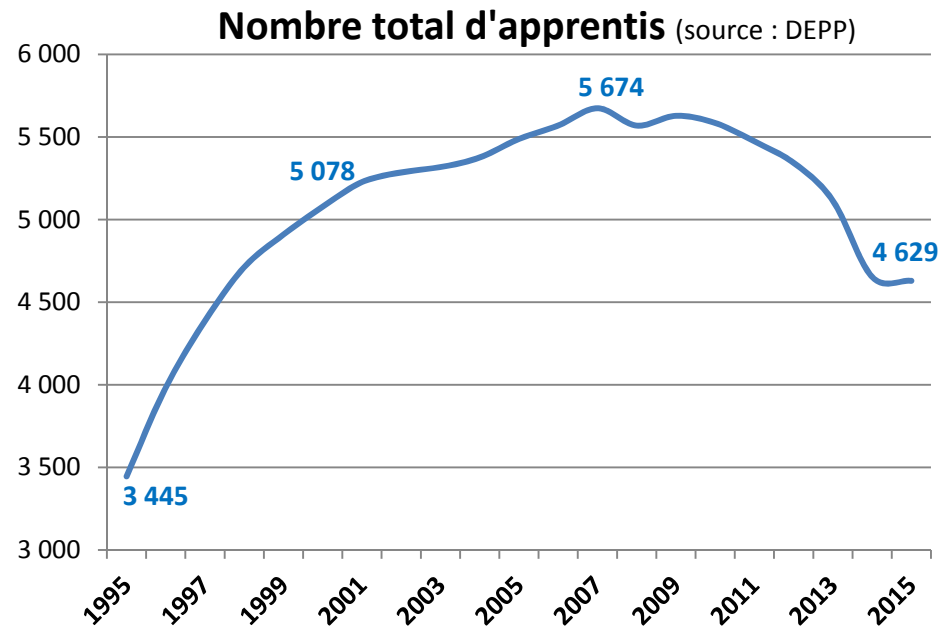
- Existence d'une taxe d'apprentissage acquittée par les entreprises
- Consulaires (OCTA) : subventions aux CFA
- Régions : subventions aux CFA et aides diverses
- État : exonérations massives de charges sociales pour les entreprises embauchant des apprentis et aides, primes diverses

- **Allemagne :**

- Très peu d'aides publiques aux entreprises qui, en contrepartie, ne financent pas les CFA (pas de TA)
- Bund : des aides publiques très ciblées (publics spécifiques d'apprentis)
- Forte implication du service public de l'emploi au niveau du versement de certaines subventions
- Les Länder sont les seuls financeurs des CFA

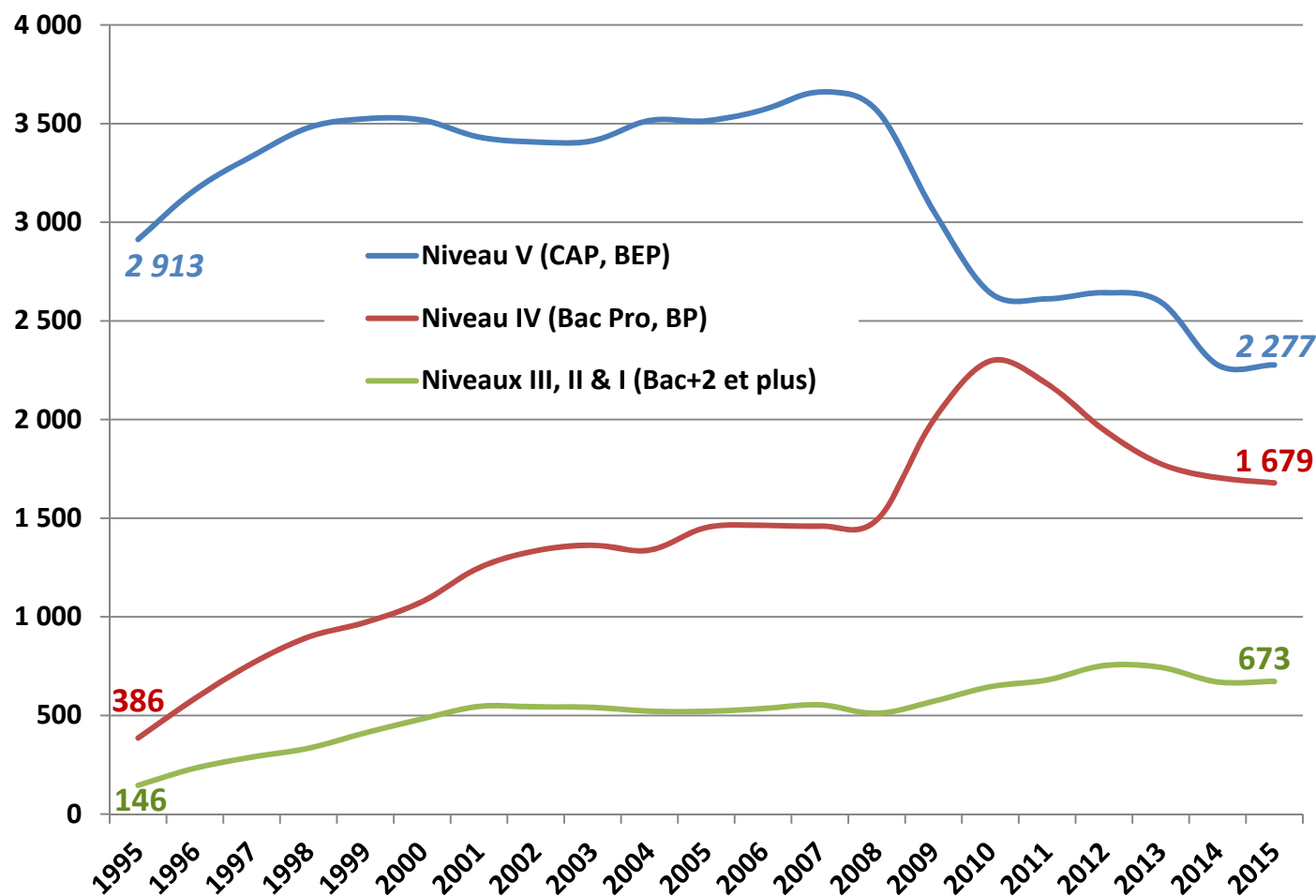
Quelques chiffres sur
l'apprentissage en Vendée

Vendée : même tendance qu'aux échelles régionale ou nationale



L'apprentissage dans le supérieur demeure moins développé en Vendée (14,5% des apprentis contre 35,5% en France)

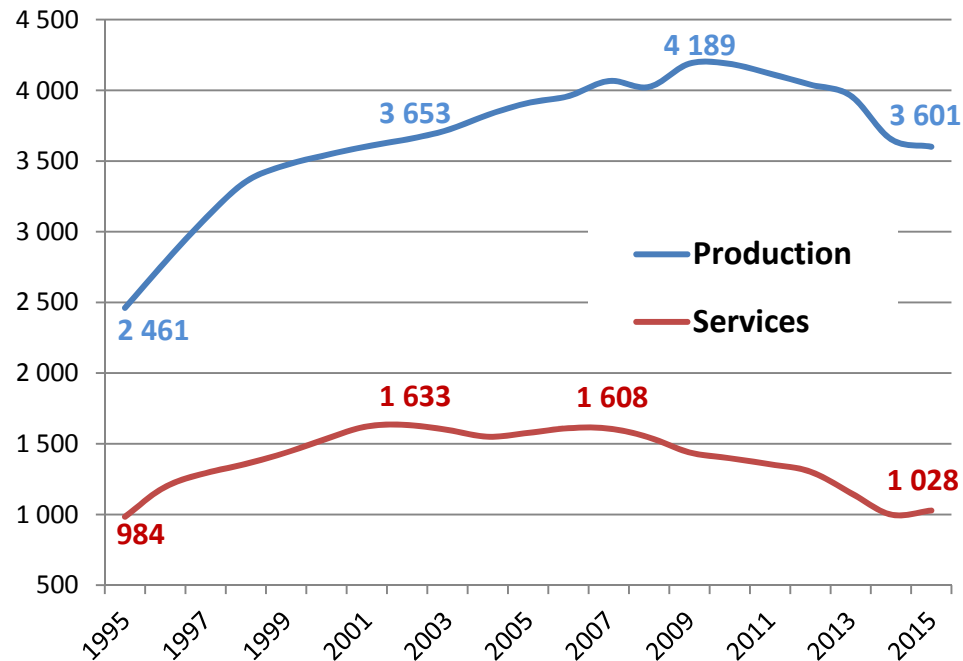
Nombre d'apprentis par niveau en Vendée (source : DEPP)



Forte spécialisation dans les métiers de production

(78% des apprentis contre 70% en Région et 58% en France)

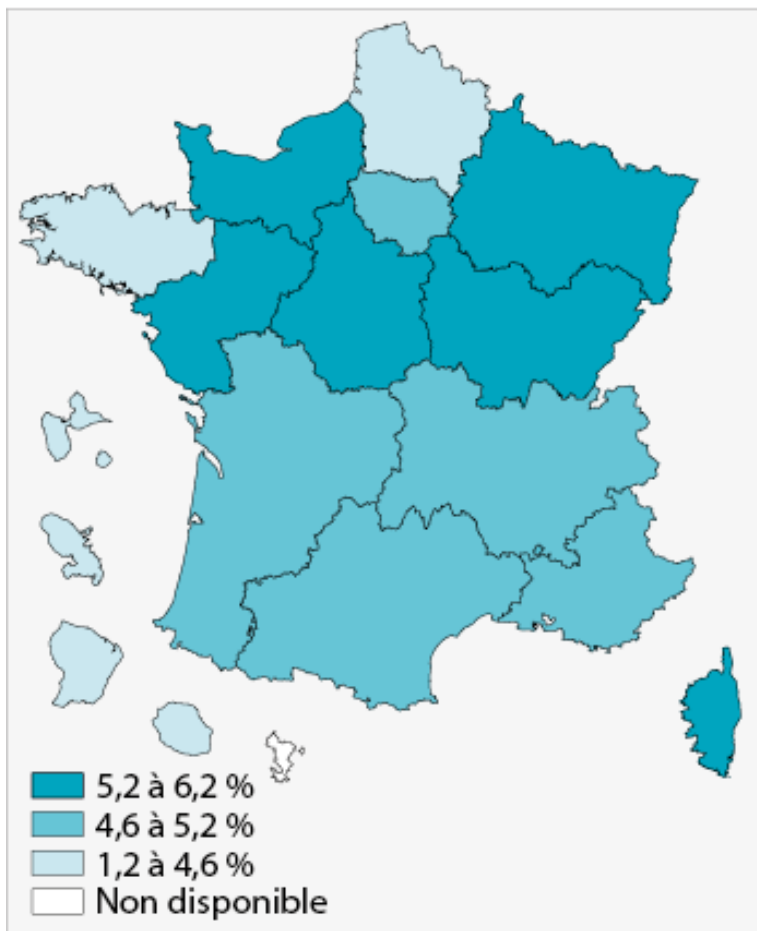
Nombre d'apprentis par spécialité (source : DEPP)



Spécialité	2015	%
Agriculture, pêche, forêt	315	6,8%
Génie civil, construction, bois	1 138	24,6%
Matériaux souples	8	0,2%
Mécanique, électricité, électronique	947	20,5%
Spec.pluri-techno de la production	20	0,4%
Transformations	1173	25,3%
Total Production	3 601	77,8%
Communication et information	10	0,2%
Echanges et gestion	629	13,6%
Services à la collectivité	10	0,2%
Services aux personnes	379	8,2%
Total Services	1 028	22,2%

La Vendée demeure un département où la part des apprentis est nettement supérieure à la moyenne

Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2015



Vendée : 7,4%

Pays de la Loire : 6,2%

France : 5,1%

(calculs OESTV)

Note : Données de population de Mayotte non disponibles.

Source : MENESR-DEPP, Enquête SIFA ;
INSEE, Traitements DEPP pour les effectifs de population.

OESTV



Observatoire Économique, Social
et Territorial de la Vendée

Merci de votre attention

Petit-déjeuner de l'OESTV - le 16 décembre 2016

Partenaires financiers de l'OESTV
